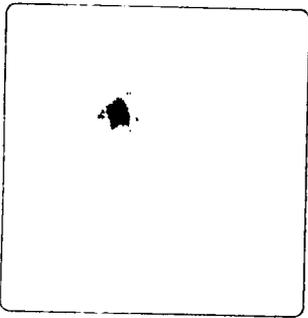


# La problématique de la sécurité alimentaire en Europe

*Entretien avec Daniel Chevallier\**



SAMIR MEDJANA — *Eu égard à la création de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, la France est-elle coupable d'isolationnisme alimentaire ou est-elle un exemple à suivre pour les autres pays européens dans le domaine de la protection des consommateurs ?*

DANIEL CHEVALLIER — Je vous donne les résultats de la commission d'enquête parlementaire, dont les conclusions débordent le cadre national et portent sur la situation dans d'autres pays européens et aux États-Unis. Elles montrent qu'en France, la filière alimentaire peut être considérée comme exemplaire en matière de transparence et de sécurité. Il est toutefois évident que le dispositif est perfectible et que de multiples dispositions restent à prendre en plusieurs points de la filière, par exemple, très en amont, au niveau de la production primaire, l'agriculture et son environnement immédiat, mais aussi dans le déroulement de la chaîne et dans la distribution. Les dispositions et les moyens existent, les contrôles se multiplient, ce qui permet de découvrir de nouveaux cas mais surtout de mettre en place des structures comme l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA). Il s'agit d'un outil très intéressant qui devrait monter en puissance pour peu qu'on lui en donne les moyens. Un point est crucial, cette agence est un organe d'expertise qui va fournir l'information au décideur et il est bien distingué, dans la proposition de loi afférente à l'AFSSA, entre la fonction d'expertise et la fonction de gestion du risque qui, elle, appartient exclusivement aux responsables politiques. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il s'agit du maintien de l'embargo français sur la viande bovine britannique ; l'AFSSA a fait son travail en émettant un avis scientifique. Ayant moi-même participé aux décisions ministérielles sur ce sujet, je sais que le Premier ministre a dû appréhender, d'une part, l'analyse de l'AFSSA et de l'autre, les contraintes politiques et économiques. Il est évident que la décision devait tenir compte des relations franco-britanniques et des implications européennes sur ce même dossier. C'est en faisant la synthèse de l'ensemble de ces éléments que les responsables politiques ont pris la décision.

\* Député socialiste des Hautes-Alpes, auteur du rapport parlementaire sur *La transparence et la sécurité sanitaire de la filière alimentaire en France*.